

Nouveaux projets, nouveaux partenariats ville-campagne : l'exemple de la haute vallée de la Loire

Laurent Rieutort

Maître de conférences en géographie
CERAMAC – Université Blaise Pascal
4 rue Ledru, 63 057 Clermont-Ferrand Cedex 1

Résumé : Dans des espaces ruraux fragiles comme ceux de la haute vallée montagnarde de la Loire aux confins de l'Auvergne et du Vivarais, la question des initiatives de développement se pose évidemment depuis longtemps, mais avec des perspectives renouvelées depuis peu. Notables et associations locales tentent désormais de « mettre en patrimoine » cet espace « saturé de territoires » (intercommunalités complexes, deux départements, deux régions, un parc naturel régional calqué sur les limites départementales...) et situé entre deux pôles d'excursion de renommée nationale, voire internationale (Le Puy-en-Velay – 500 000 visiteurs/an, Gerbier-de-Jonc - source de la Loire avec 400 000 visiteurs/an). L'objectif de valorisation patrimoniale et touristique, s'inscrit dans un projet global de développement économique et culturel, voire identitaire, maîtrisé localement et fondé sur le fleuve et sa source. La question de l'échelle géographique est donc fondamentale puisque l'on tente de développer un partenariat original autour d'espaces de référence qui s'emboîtent successivement : haute vallée, massif du Mézenc, bassin-versant de la Loire, régions sources de grands fleuves sous l'égide du Cercle international des sources de grands fleuves mettant en réseau Suisses, Allemands et Français, pour le Rhône, le Danube et la Loire. Outre les nouvelles perceptions de l'Environnement que cette initiative révèle, on souhaite également valoriser les relations entre l'amont (rural et isolé) et l'aval jusqu'à la métropole nantaise, inaugurant de nouveaux rapports à la ville et aux métropoles de l'Ouest français.

Au delà de leur diversité, les nouveaux projets de développement qui « font les campagnes » d'aujourd'hui présentent des points communs parmi lesquels les nouvelles relations partenariales établies entre villes et territoires ruraux, ou la mise en réseaux des acteurs (réseaux institutionnels, réseaux informels, réseaux personnels ou familiaux). On pense généralement que cette dernière facilite la transmission de l'information, la mobilisation des capitaux ou des savoir-faire et les mobilités socioprofessionnelles. Mais dans les espaces fragiles éloignés de grandes concentrations urbaines, cette posture peut sembler illusoire. Dans bien des cas, des réussites ponctuelles reposant sur quelques initiatives individuelles, ne parviennent pas à faire « tache d'huile » et à susciter de quelconques partenariats. La promotion des potentiels locaux ignore le poids des acteurs exogènes, notamment citadins, et se heurte à l'anémie démographique, à l'hétérogénéité sociale ou à des perceptions négatives du territoire. Cependant, des initiatives récentes issues de ces territoires isolés, témoignent de nouvelles conceptions du développement. À ce titre, l'exemple de la haute vallée de la Loire permet d'observer les ruptures dans les stratégies locales et d'envisager la nature de telles innovations.

I. TERRITOIRES DE CONFINS, TERRITOIRES DE PROJETS ?

À l'est du Massif central, cette vallée montagnarde traverse des territoires de confins, particulièrement rudes et dépeuplés¹. Pourtant, c'est ici que les acteurs locaux tentent depuis plusieurs décennies, de promouvoir nombre de projets et d'actions de développement.

A. Des campagnes fragiles et isolées

A l'amont du bassin du Puy-en-Velay et aux limites de l'Ardèche et de la Haute-Loire, la quarantaine de communes retenues dans le cadre de cette étude², est représentative des espaces fragiles de moyenne montagne. Particulièrement isolé, le massif est perché à plus de 1 000 m. d'altitude, au-dessus des plateaux environnants et des vallées encaissées. Encore aujourd'hui, l'enclavement est sensible : les routes nationales (RN 88 et 102) et les voies ferrées contournent le massif. L'ensemble est mal polarisé. Il appartient au « rural isolé » défini par l'INSEE, avec une grande majorité de communes sous faible influence urbaine, à l'exception de la bordure nord-ouest soumises à la modeste périurbanisation du Puy (42 000 habitants). Les bourgades sont situées aux marges du territoire et rayonnent faiblement (Fay-sur-Lignon, Le-Monastier-sur-Gazeille, Coucouron, Saint-Cirgues-en-Montagne). Etroitement relié à ce premier caractère, s'ajoute la rudesse de hautes terres battues par les vents, aux hivers rigoureux et fortement enneigés. On est là dans un des pôles de froid du Massif central, d'autant plus ressenti que le peuplement historique atteint des records en altitude, avec des fermes dispersées dont certaines dépassent 1 450 m. tandis que le gros village des Estables est encore à 1 350 m. A ces contraintes s'ajoute une situation de confins mal reconnus, à la périphérie de deux départements, de deux régions, de deux anciennes provinces et juridictions. Il y a là une discontinuité spatiale et administrative qui pèse lourdement sur les actions de développement, d'autant que les oppositions internes sur le plan culturel ne sont pas minces (pays protestant au nord et nord-est, catholique au sud et sud-ouest).

Mais, la fragilité contemporaine découle d'autres caractères (Bozon, 1961 et 1978). Il faut d'abord compter avec une déprise humaine qui laisse le territoire bien démuni aujourd'hui. Celui-ci a perdu près de la moitié de sa population entre 1886 et 1954, et loin de ralentir, la chute s'est accélérée sur le dernier demi-siècle (22 858 habitants en 1954, 11 107 en 1999). Les densités sont désormais inférieures en moyenne à 15 hab./Km². Certes, certaines communes gagnent des habitants, notamment celles de la couronne périurbaine du Puy (Le Brignon, Chadron, Solignac) et de rares bourgs (Coucouron, Les Estables), mais la majorité continue à perdre de la population par déficit naturel et excédent de départs. Il faut dire que l'isolement n'encourage guère les jeunes à rester au pays tandis que l'installation de nouveaux arrivants est encore ponctuelle (notamment dans les Boutières). Le vieillissement est donc sensible, ce qui, compte tenu des difficultés d'accès, de la rudesse du climat, n'est guère favorable à l'épanouissement des initiatives. Sur le plan spatial, si le recul des surfaces mises en valeur reste limité à quelques terroirs de versants, il n'en reste pas moins que la concurrence d'autres usages témoignent d'une grande fragilité. Les résidences secondaires représentent déjà 40 % des logements alors que les ventes d'herbe au profit des agriculteurs du bas se multiplient. Dans le domaine économique, les déficiences se marquent également par un recul de l'emploi, une sur-

1 Ce travail repose sur des entretiens effectués en novembre 2004 en compagnie des étudiants du master franco-hellénique DYNSTAR (DYNamique Territoriale et Aménagement Rural), dans le cadre de leur projet collectif. Il a bénéficié de nombreux échanges avec des acteurs de terrain : Emmanuelle Defive (Université Blaise-Pascal), Jean-Jacques Léogier (DRAF Rhône-Alpes) et Jean-Claude Mermet (CNRS-Université Lumière Lyon II). Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

² Dont 17 en Ardèche et 22 en Haute-Loire (voir carte de localisation)

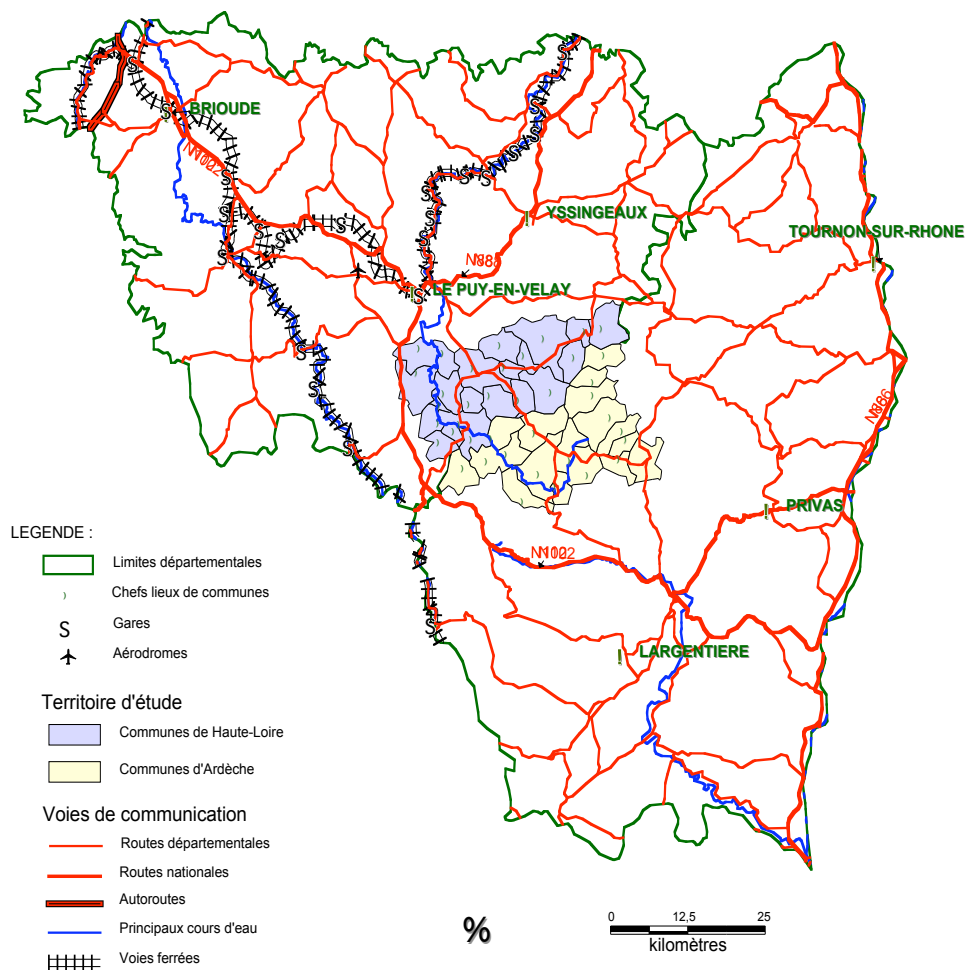
représentation de l'agriculture (encore plus de 20 % des actifs) et les difficultés des commerces ou services³. L'isolement relatif et l'absence de pôles urbains contribuent également à une faible mobilité des actifs, la moitié d'entre eux travaillant dans leur commune de résidence. Certes, la région a précocement développé une fonction touristique alimentée par l'image des sources de la Loire, les excursions vers le Mézenc, les colonies de vacances et même la pratique des sports d'hiver dans la petite station des Estables aménagée sur intervention du Syndicat d'Initiative du Puy.

B. Des initiatives longtemps sectorielles

Face à de telles difficultés, les acteurs locaux tentent depuis plusieurs décennies d'enclencher une spirale de développement. Contrairement à une idée reçue, dans ces territoires « sensibles » les initiatives et les projets ne manquent pas. Toutefois, la situation aux confins de deux départements contribue à une difficile coopération entre les décideurs. De fait, il y a quarante ans, une première association est créée « pour l'aménagement du massif du Mézenc et du haut de Loire », sous l'impulsion à la fois d'élus de la Haute-Loire, du Comité d'Expansion Economique d'Auvergne, « des représentants des services administratifs départementaux » et des animateurs du tourisme (C.R.T. Auvergne, Syndicats d'Initiative) (Jamon, 1965-66). Dès l'origine, il est « prévu d'étendre l'action de cette association dans les communes limitrophes du département de l'Ardèche à savoir : communes de Saint-Clément, La Rochette, Borée, Le Béage, Issarlès, Saint-Martial et Sainte-Eulalie ». Les stratégies de développement visant à maintenir la population sur place, sont alors clairement sectorielles et on joue surtout la carte des équipements et du tourisme rural. Pour ces élus, il s'agit d'améliorer l'accueil (rénovation de l'hôtellerie, aménagement de gîtes ruraux, de villages de vacances ou de stations d'hiver) et de promouvoir une double saison : « actuellement, seuls les abords immédiats du Mézenc ont une vocation touristique hivernale. La commune des Estables (Haute-Loire) est équipée de deux remonte-pentes, celle de Borée (Ardèche), d'un remonte-pente. Ces installations doivent être développées prochainement. L'enneigement n'est malheureusement pas régulier et permanent et l'accès à ces régions est encore très difficile. Le tourisme estival offre de très grandes possibilités : sports nautiques sur les lacs, randonnées pédestres, belles rivières à truites, etc. ». Parallèlement, l'association insiste sur quelques grands aménagements (voirie, équipements sportifs, barrages), pour lesquels on n'hésite pas à constituer des réserves foncières. La question agricole semble délaissée, avec une vision très pessimiste : « l'élevage y est assez peu rationnel. On peut craindre que beaucoup de fermes isolées de cette montagne risquent un jour prochain d'être abandonnées ». Les recommandations d'A. Fel (1962), selon lesquelles « une politique d'amélioration agricole radicale trouverait ici un terrain d'expérience passionnant quoique difficile », ne sont guère suivies. Par contre, le fleuve et les ressources en eau sont l'objet d'une grande attention car, « on laisse entrevoir que cette eau sera recherchée à des fins d'irrigation dans des régions lointaines ou d'alimentation des grandes villes ». Face à une possible valorisation extérieure à la montagne, et avec une composante territoriale identitaire, l'association « se propose de défendre cette eau précieuse et d'obtenir, le cas échéant, des compensations ». On le voit, les relations avec les bas-pays et leurs aires urbaines, ne sont guère conçues en terme de complémentarité, mais de façon cloisonnée, voire conflictuelle.

³ La situation des écoles primaires ardéchoises est particulièrement inquiétante.

Figure 1 : Croquis de localisation de la haute vallée de la Loire



Source :IGN



C. Une récente démarche patrimoniale

C'est seulement depuis une quinzaine d'années que les acteurs locaux ont changé d'approche, pour entrevoir une démarche transversale et partenariale, s'appuyant sur les ressources culturelles d'un territoire où les sentiments d'appartenance et d'appropriation sont clairement revendiqués malgré les discontinuités administratives (Mermet, 2002). Plus encore que par le passé, ce sont alors des projets qui sont favorisés avec leurs aires spécifiques, plutôt que les territoires administratifs, sans toutefois renoncer à s'ouvrir sur l'extérieur.

Dès les années 1980, on commence donc par s'intéresser à la littérature orale, à l'architecture ou aux paysages, à travers des recherches et des animations soutenues par des associations dynamiques⁴. Mais, hormis le haut lieu que représente le Gerbier-de-Jonc (De la Soudière, 1995), les politiques patrimoniales institutionnalisées demeurent modestes (Mermet, 2004). Tout se passe comme si, face au vide, les élus et la population du pays avaient mis du temps pour s'inventer un nouveau statut patrimonial et pour choisir les objets du patrimoine pouvant concourir utilement à un projet de territoire. Si l'architecture monastique, les découvertes archéologiques, les aménagements hydrauliques du haut cours de la Loire ou les sites naturels emblématiques ont d'abord été mis en avant, la reconnaissance des savoir-faire artisanaux, des produits de terroir et des éléments appartenant au monde du vivant, est plus tardive. Pourtant les associations approuvent cette approche afin d'éviter les écueils d'une « mise sous cloche » de la culture locale⁵ ou bien encore l'appropriation, notamment institutionnelle, des traditions locales. Bref, la stratégie n'a pas pour unique finalité la préservation des choses du passé, mais fait « *l'hypothèse que l'action de patrimonialisation joue, par elle-même et par ses produits, auprès des acteurs locaux, plus largement pour la population, le rôle de levier identitaire* » (Mermet, 2004). Elle met ainsi la dimension culturelle au centre d'un projet de développement (Delfosse, 2003), tout en cherchant à « *se prémunir contre des projets exogènes sans liens culturels avec le territoire et sans possibilités de maîtrise locale* » (Mermet, 2004). La capacité à construire collectivement, par le partage d'une identité forte, nous semble ici le point de départ, bénéficiant dans le massif d'une belle synergie entre habitants, natifs et originaires, résidents temporaires et hôtes de passage ; la passion et le bénévolat étant ainsi à l'origine de nombreuses actions. Comme le soulignent Chevallier, Chiva et Dubost (2000), le Mézenc « *est un bon exemple de la façon dont une action de développement local fondée sur la construction du patrimoine correspond à une recomposition des rapports sociaux sur un territoire dont on cherche à reconstruire une identité* ». A cet égard, plusieurs ressources patrimoniales spécifiques font d'ores et déjà l'objet d'animations qui « inventent du local » :

- dès 1995 et dans le prolongement d'une recherche sur la race bovine locale aujourd'hui disparue, la tradition des bœufs vendus sur les foires aux Rameaux ou à Pâques a été relancée. Le « fin gras du Mézenc », viande persillée obtenue à partir d'un engraissement au foin l'hiver, devrait obtenir l'Appellation d'Origine Contrôlée avec une aire géographique de 32 communes à cheval sur la Haute-Loire et l'Ardèche. Ce produit de terroir, associant dans une même dynamique, éleveurs, bouchers, restaurateurs et élus, devient ainsi « *l'emblème du Mézenc, une*

⁴ En 2004, on compte ainsi plus de 350 associations sur le territoire, dont plus du tiers à une dimension culturelle (Source : *Journal Officiel*). L'association « Les Amis du Mézenc », créée en 1987, est symptomatique de ce mouvement. Elle rassemble aujourd'hui près de 600 adhérents invités à un rendez-vous annuel, le 4 août, à Borée (Mermet, 2003). Elle publie chaque année *Les Cahiers du Mézenc*, ainsi qu'une lettre interne, au service d'une conception vivante du patrimoine, « *c'est-à-dire intégrée au développement économique, social et culturel local* ».

⁵ « *Le patrimoine, c'est le rangement de ce qui est mort et la dévitalisation de ce qui survit* » écrit Louis Assier-Andrieu, in *Patrimoine en débat, Les Papiers*, n°9, 1992.

sorte de locomotive du développement local », en lien avec des animations festives⁶ ;

- l'originalité de hautes terres portant encore l'habitat permanent le plus élevé du Massif central, a également suscité un événement annuel intitulé « la Trace des Hommes d'en Haut ». Chaque troisième week-end de septembre, il s'agit de faire découvrir ce territoire en programmant dans plusieurs villages des deux départements (en 2004 : Freycenet-la-Cuche, Sainte-Eulalie et Le Béage), des randonnées thématiques, des expositions, des spectacles, des veillées de contes, de chants et de rencontres avec les habitants. A cette occasion, les associations locales, les professionnels du tourisme et les élus sont mobilisés ;
- les paysages d'un massif volcanique méconnu et balayé par les vents, sont aussi revendiqués au travers de divers projets mettant en scène les volcans, la « burle » et même les éoliennes récemment implantées (par exemple au Cros-de-Géorand) ; une maison thématique de l'air et du feu doit voir le jour à Saint-Clément tandis que les sites des « Volcans en liberté » seront prochainement équipés (Defive et *al.*, 2005);
- enfin, l'architecture traditionnelle et la présence de toits en chaume ou en dalle de phonolite sont valorisées depuis peu à travers diverses publications (par exemple un jeu de fiches destinées aux touristes et présentant des sites remarquables) et la mise en place d'un « réseau lauze » regroupant décideurs politiques, professionnels du bâtiment et associations culturelles. Tous visent une relance de cette filière sur une aire assez étendue couvrant les massifs du Mézenc et du Meygal.

Les animateurs du développement proposent donc une méthode adaptée à ce pays de confins : faire émerger des projets à forte connotation identitaire sur des territoires pertinents, en faisant du handicap que représentent les multiples discontinuités administratives, un atout pour la mobilisation des acteurs locaux réunis en réseaux souples et mobiles. Les territoires de projet sont donc ceux des objets patrimoniaux. Ils se déploient « *sur l'ensemble de l'aire tant pour des raisons économiques d'échelle, scientifique d'étude et de mise en valeur, que de perception locale de la crédibilité du projet* » (Mermet, 2004). Les acteurs négligent ainsi un territoire institutionnel de gestion, « *qu'on ne leur reconnaît pas et qui n'est pas, d'une certaine manière, indispensable à la cohérence de leur démarche* » (*Ibid*, 2004).

II. NOUVEAUX TERRITOIRES, NOUVEAUX RESEAUX

De fait, la stratégie bouscule certaines idées reçues. Elle implique en effet, d'une part de favoriser les projets à caractère interdépartementaux, d'autre part de ne pas s'appuyer sur des structures existantes (notamment intercommunales) et définies selon des schémas politiques souvent dépassés, mais de s'engager vers des partenariats spécifiques à chaque projet en leur donnant la forme de réseaux efficaces, répartissant les responsabilités. Mais, à l'échelle de la haute vallée de la Loire, cette entreprise se heurte vite à des obstacles et de nouveaux partenariats sont nécessaires... et d'ores et déjà recherchés.

⁶ Sur cette filière de qualité, voir *Les Cahiers du Mézenc*, n°8, juillet 1996 et *Le petit livre du Fin Gras du Mézenc*, Association du Fin Gras du Mézenc, 2000. 372 bêtes ont été commercialisées en 2004 (voir Rieutort, 2004).

A. Mézenc et haute vallée : de nouveaux réseaux

Le territoire du Mézenc est à l'évidence un pays de sources, parmi lesquelles celle de la Loire est la plus connue dans les imaginaires français, « *au même titre que Marignan fait partie de notre patrimoine scolaire* ». Pourtant, la question de la valorisation de cette haute vallée pose de nombreux problèmes qui sont apparus au grand jour avec le projet ardéchois d'aménagement du seul site du Gerbier-de-Jonc promu vitrine touristique du département, alors que le Conseil général de Haute-Loire proposait des panneaux d'information sur la partie amont du fleuve sans jamais mentionner la source et le cours ardéchois ! « *D'un côté une source sans fleuve, de l'autre un fleuve sans origine* ». Dès lors, pour les acteurs, l'enjeu est bien de transformer les « pèlerinages » et excursions vers les sources de la Loire (400 000 visiteurs par an) et vers la cité mariale du Puy (500 000 visiteurs), en une véritable « destination » touristique, favorisant la découverte du massif du Mézenc et de la haute vallée. Les deux pôles sont proches, mais aucune synergie n'existe entre eux, notamment du fait de la barrière départementale. C'est ainsi que, par exemple, aucune carte touristique ne représente la totalité du haut bassin-versant. Cependant, la terrible crue de la Loire en 1980 a redonné une certaine visibilité au bassin en montrant d'une part les relations entre les pluies cévenoles de l'amont ardéchois et les inondations de l'aval, et d'autre part la forte mobilisation des écologistes contre le projet de construction d'un barrage écrêteur de crue (Chardonnet, 1992). La haute vallée y a gagné en animation médiatique, mais surtout les associations de protection de l'Environnement (notamment SOS-Loire-vivante) ont fini par s'installer durablement sur le terrain, devenant des acteurs du territoire et popularisant le thème (discutable scientifiquement) de la Loire « *dernier fleuve sauvage d'Europe* ». En 1994, l'adoption par le gouvernement du Plan « Loire Grandeur Nature » a ainsi privilégié la mise en place de mesures alternatives en vue d'assurer la sécurité des riverains du cours supérieur du fleuve.

Il est donc apparu que tout projet de valorisation touristique ne pouvait se déployer que sur l'ensemble de l'aire Mézenc-Gerbier et qu'il convenait de rechercher des relations avec les configurations territoriales retenues pour les autres projets, souvent sécants à la vallée. Il importe désormais de développer des partenariats originaux autour d'espaces de références, plus ou moins emboîtés, de la haute vallée et du massif du Mézenc. En septembre 2003, les acteurs locaux soulignent ainsi que la valorisation du patrimoine de la haute vallée et du Gerbier-de-Jonc, « *doit prendre appui sur ce qui localement fait de plus en plus l'identité et le rayonnement du site, et au tout premier rang, le Fin Gras* » (in *Bulletin des Pays de Confins*, n°5). De fait, dès l'été 2004 une boutique présentant la future viande AOC est ouverte aux sources de la Loire. Plus généralement, cette nouvelle mise en réseau peut s'appuyer sur l'action de l'Association Mézenc-Gerbier qui avait pris en 1999, le relais de l'Association des Elus du massif du Mézenc. Suscitée par les deux conseillers généraux de Fay-sur-Lignon (Haute-Loire) et de Saint-Martin-Valamas (Ardèche), elle regroupe désormais élus, socioprofessionnels du tourisme ou de l'agriculture et associations⁷ autour de projets transversaux. Une trentaine de communes adhère à cette structure en étant le garant d'une nécessaire cohérence d'ensemble des actions sur le massif. Toutefois, le périmètre de cette association déborde peu à l'ouest sur des communes riveraines de vallée de la Loire et un des enjeux est bien de créer des partenariats avec les plateaux de l'ouest (Devès, montagne ardéchoise), mais aussi avec l'aire urbaine du Puy. Différentes idées sont ainsi proposées afin de « mettre en réseaux » :

⁷ Parmi ces associations, citons *Les Amis du Mézenc*, *Mézenc-Pulsions* (association qui regroupe les principaux acteurs du sport de pleine nature et propose des séjours thématiques tout au long de l'année comme le tour Mézenc-Gerbier, la balade cueillette gourmande ou le saut à l'élastique du viaduc de la Recoumène), l'Office du Tourisme des Estables, le Syndicat d'Initiative de Fay-sur-Lignon...

- les structures de promotion et d'accueil touristique (Syndicat d'Initiative, Offices de Tourisme), en utilisant notamment l'intranet ; la réalisation d'une carte IGN Mézenc/Gerbier-de-Jonc ayant constitué un premier pas ;
- les produits agricoles de qualité (les AOC lentille verte du Puy, Fin Gras du Mézenc, voire picodon) en favorisant les relations entre les agriculteurs et les partenariats avec les acteurs du tourisme et de la restauration ;
- des itinéraires unissant divers sites avec une signalétique et une promotion commune, qu'il s'agisse de circuits de randonnées ou de sentiers d'interprétation (réalisation de topo-guides, labellisation du GR du pays Mézenc-Gerbier), de diverses animations estivales⁸ ou de monastères médiévaux⁹.

B. Basse et haute vallée de la Loire : de nouveaux partenariats

A une autre échelle, les professionnels du tourisme ont tenté depuis longtemps de mesurer la fréquentation estivale de la vallée et du site du Gerbier-de-Jonc¹⁰ ; la saison hivernale étant plus atone avec de nombreux hébergements fermés et une clientèle de proximité. Au delà des imperfections d'une méthode délicate à appliquer s'agissant de pratiques de loisirs diffuses, d'excursions sans nuitées, ces travaux montrent trois types de clientèle :

- des amateurs de tourisme dit « de pleine nature », adeptes de la randonnée et d'activités gratuites. Ils proviennent de toute la France ou de l'étranger, principalement des grandes agglomérations. Le profil est jeune, avec des séjours courts mais des revenus élevés ;
- des touristes de passage, séjournant dans les gorges de l'Ardèche ou le sud du département (souvent une quinzaine de jours) et profitant d'une journée pour visiter le secteur en associant plusieurs sites (sources probables de la Loire, sommet du Gerbier, Mont Mézenc, lac d'Issarlès, cascade du Ray-Pic...). Ce type de clientèle est hétérogène : il comprend environ un tiers d'étrangers (Hollandais, Belges et dans une moindre mesure Allemands) et deux-tiers de Français (Rhône-Alpes pour 20 à 25 %, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Midi méditerranéen). Le visiteur-type est issu des classes moyennes, d'âge adulte (25 à 55 ans) ; il voyage en famille et est hébergé en campings ou en gîtes ;
- des résidents secondaires du Mézenc et des départements voisins avec une moyenne d'âge plus élevée; ils se rendent régulièrement sur le massif et sont attachés au patrimoine et à la préservation des paysages, mais sans être forcément demandeurs d'animations ou d'aménagements lourds ;

⁸ Par exemple, festival des cuivres au Monastier, festival des Hauts-Plateaux de Fay, estival d'Arlempdes, mais aussi Trace des Hommes d'en Haut, fête de la Reboule à Sainte-Eulalie ou fête du Fin Gras...

⁹ Depuis Le Monastier-sur-Gazeille (abbaye et château abbatial du XIIème siècle), jusqu'à Mazan (vestige de l'abbaye cistercienne du XIIème siècle) et l'ancienne Chartreuse de Bonnefoy (fondée en 1156), en passant éventuellement par Arlempdes et Goudet

¹⁰ L'observatoire départemental du tourisme en Ardèche utilise d'une part la méthode des compteurs routiers installées sur les principales voies d'accès au département et d'autre part, des études qualitatives sur la fréquentation de sites particuliers à partir d'enquêtes auprès des professionnels et de sondages auprès des touristes (voir *Observatoire départemental du tourisme en Ardèche*, Conseil Général de l'Ardèche, Cedrat développement).

- enfin, des citoyens originaires de la basse vallée de la Loire, qui effectuent en quelque sorte un pèlerinage aux sources, remontant le fleuve vers la Haute-Loire et l'Ardèche, pour découvrir son patrimoine, ses premiers châteaux, ses monastères médiévaux...

De fait, c'est justement cette dernière clientèle que souhaitent attirer les acteurs locaux, en offrant des itinéraires de découverte du Mézenc et de la haute vallée. Syndicat d'Initiative et Offices de Tourisme ont déjà proposé cette « destination » à leurs partenaires d'Angers, Tours ou Nantes, via des voyages en groupes ou des échanges scolaires. Des excursions sont organisées par la fédération des *Liger Clubs* (associations à vocation culturelle) qui associe Sainte-Eulalie en Ardèche et Nevers, Roanne, Orléans, Blois, Tours, Chinon, Saumur, Angers, Nantes et La Baule. Il s'agit bel et bien de valoriser les relations entre l'amont (rural et isolé) et l'aval urbanisé jusqu'à la métropole nantaise, inaugurant de nouveaux rapports à la ville et aux agglomérations de l'Ouest français. On reconnaît dans cette intégration des campagnes et de la ville, un des éléments actifs du développement local, qui profite d'un contexte radicalement nouveau, symbolisant les transformations sociales et culturelles actuelles, dont la mobilité, les représentations de la « nature », les nouvelles pratiques résidentielles et de loisirs, sont des aspects remarquables (Croix, 1998). Or, les imaginaires citoyens de la Loire sont positifs. Suscités notamment par les conflits écologistes, ils ont valorisé l'environnement du « *dernier fleuve sauvage* » et une source mythique haut lieu du patrimoine. Tous ces thèmes rejoignent la demande sociale et les acteurs du développement de la haute vallée de la Loire ont logiquement choisi de construire ces réseaux largement tournés vers l'extérieur et l'urbanité.

C. Le « Cercle des sources » : de nouvelles échelles de référence

Cette recherche de partenariat s'est encore élargie récemment aux régions sources de grands fleuves sous l'égide du « Cercle international des sources de grands fleuves » mettant en réseau Suisses, Allemands et Français, pour le Rhône, le Danube et la Loire. L'initiative provient de l'association Mézenc-Gerbier qui, au-delà des opérations classiques de jumelage, a souhaité multiplier les échanges avec d'autres régions européennes en suscitant en 2003, une véritable charte autour des thèmes de l'eau et de l'élevage.

En fait, c'est bien la valorisation du pastoralisme montagnard, via l'AOC Fin Gras du Mézenc, qui est à l'origine des premiers contacts et qui a permis des relations suivies entre éleveurs du Valais, de la Forêt-Noire et du Massif central. Chaque année, la fête du Fin Gras est l'occasion d'une manifestation interculturelle avec échange de bouteilles d'eau des différentes sources, dégustation de produits du terroir, expositions artisanales (des « coucous » de la Forêt-Noire aux sonnailles du Valais) mais aussi présentation des « rois » (terme utilisé par les gens du Mézenc pour désigner leurs bœufs d'engrais présentés aux concours) et « reines » (vaches Hérens du Valais et du Val d'Aoste). Au delà des découvertes des pratiques et savoir-faire en matière d'élevage, la dimension touristique s'est rapidement affirmée (notamment en Forêt-Noire), avec la volonté de promouvoir et d'animer les régions sources de grands fleuves, en profitant des nouveaux moyens de communication et des relations établies avec les villes de l'aval. C'est ainsi que les informations du Cercle international sont largement diffusées dans la basse vallée de la Loire. Les liens institutionnels sont déjà bien avancés avec l'Allemagne, grâce à l'intérêt porté par la ville de Donaueschingen (20 000 habitants) et les services Agriculture, Tourisme, Environnement de la région. Par ce biais, on retrouve donc le thème des relations avec les villes et l'environnement, même si les acteurs du Mézenc, regrettent la position attentiste de la ville du Puy. Quoi

qu'il en soit, grâce à de tels réseaux, emboîtés sous forme de poupées gigognes, le patrimoine local et la haute vallée « se grandissent », participent à une collection plus large, s'intègrent à une ensemble d'objets parfois plus réputés et attractifs (châteaux du Val de Loire, sources de la Loire).

III. CONTRADICTIONS À SURMONTER, RECHERCHES À DEVELOPPER

Par delà la spécificité du territoire étudié, on devine des stratégies communes à d'autres espaces ruraux (Chevallier, 2000) et fondées sur l'organisation d'un avantage concurrentiel localisé et durable. Mais, tout dépend de la force avec laquelle les acteurs s'approprient et revendiquent leur patrimoine commun. Ceux-ci sont bien au centre d'un processus qui apparaît d'abord comme une construction sociale, comme l'expression d'une société locale qui parvient à ne pas figer son patrimoine, à le faire vivre et à le redécouvrir avec imagination. Ce levier de développement suppose une organisation qu'il faut actualiser régulièrement pour que les avantages se maintiennent dans un contexte mouvant. Au-delà de la production d'images pour le grand public, les nouveaux enjeux suscitent des débats ou des contradictions qui sont autant de controverses fécondes pour la recherche.

A. Jusqu'où peut-on superposer les territoires ?

Comme le rappelle J. Renard (2000), on peut parler « *d'un encombrement territorial* », « *du fait de la multiplication des structures de réflexion, de projet et de réalisation* ». A propos du Mézenc, J. Cl. Mermet (2004), ne dit pas autre chose en évoquant « *un espace saturé de territoires* » dont la cartographie a d'ailleurs bien du mal à rendre compte. Susciter ces « territoires de projets », notamment dans les espaces fragiles, a pourtant été le rêve à la fois des responsables politiques (on pense aux lois dites Pasqua et Voynet), des théoriciens du développement local, voire des géographes. De fait, de nombreuses recherches montrent les succès des coopérations intercommunales et des « pays ». Il va s'en dire que le développement de ces structures et les analyses géographiques les concernant, sont une nécessité. Mais il semble aussi opportun de s'interroger sur les conséquences à moyen terme de ce recours aux « territoires de projets ». Dans le cas du Mézenc et de la haute vallée de la Loire, espace de confins, on aboutit ainsi à un curieux paradoxe dans lequel les nouvelles structures censées favoriser le développement local, génèrent en fait de fausses cohérences, des télescopes et de nouveaux obstacles pour la coordination des acteurs. En effet, aux découpages administratifs traditionnels (département, région...) sont venus s'ajouter les nouveaux périmètres de coopération intercommunale.

Désormais, les communes du massif appartiennent :

- à quatre communautés de communes, dont la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (2 communes du territoire), la communauté de communes du Pays du Mézenc (14 communes), la communauté de communes de Cayres et Pradelles (4 communes) et la communauté de communes du Cheylard (2 communes), ce qui témoigne d'un retard évident de la partie ardéchoise ;
- à des structures spécifiques tels le « Syndicat mixte de la montagne ardéchoise » ou le « Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents » représentant des communes de la Haute-Loire auprès de l'Etablissement Public Loire (E.P.L.) ;
- aux territoires des GAL du programme Leader +, fondés sur le thème de l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises avec « Fleuves et Volcans » en Haute-Loire (à l'exception de deux communes de l'extrémité ouest) et « Monts et Montagne d'Ardèche » ;

- au nouveau Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ; ce dernier étant strictement limité au département éponyme et à la partie centre-orientale de notre territoire, il ne peut donc jouer un rôle de coordination sur l'ensemble de la région, malgré quelques velléités en ce domaine ;
- aux contrats globaux de développement mis en place par la région Rhône-Alpes, avec notamment pour notre secteur ceux de la vallée de l'Eyrieux, de la vallée du Doux et des « Monts et Val d'Ardèche » ;
- aux futurs pays de l'Ardèche tels ceux de l'Ardèche méridionale (sic !) animée par Largentière et de « l'Eyrieux Grand Valentinois », tandis qu'en Haute-Loire, on évoque le « pays de Jeune Loire et ses rivières », appuyé sur l'ancien Syndicat mixte de la haute vallée de la Loire et du Mézenc, mais qui ne comprend pas la communauté de communes du Pays du Mézenc !

A cela se surimpose sur le plan touristique, une promotion assurée par les six Offices de Tourisme du pays de Courouron, de Pradelles, du pays du Cheylard, du canton de Saint-Martin-de-Valamas, du pays du Mézenc et de l'agglomération du Puy, ainsi que les Syndicats d'Initiative de Sainte-Eulalie, du Lac d'Issarlès ou d'Antraigues. Enfin, il faut compter avec les territoires des projets évoqués ci-dessus comme l'espace couvert par l'Association Mézenc-Gerbier ou le périmètre de l'AOC Fin Gras du Mézenc. Il y a donc à réfléchir sur la pertinence de ces articulations et appartenances multiples pour des espaces ruraux « situés sur les franges et les marges » (Renard, 2000).

B. Quelle identité territoriale ?

Certes, les divers projets locaux s'articulent d'autant mieux les uns aux autres qu'ils représentent de vrais enjeux identitaires et qu'ils sont réellement portés par les acteurs locaux. Mais cette approche identitaire correspond-elle toujours à une réalité ? Ne risque-t-elle pas de « devenir un simple artefact autorisant la reconstruction voire la falsification » (De Sainte-Marie et Valceschini, 1996). Dans le cas de la haute vallée de la Loire, cette cohésion pose de nombreux problèmes. Non seulement, l'absence de lisibilité des structures intercommunales et les discontinuités administratives génèrent un « non-espace », mais surtout il manque une vraie dénomination. Le département de la « Haute-Loire » a largement confisqué le nom de la partie amont du fleuve, tandis que des inventions verbales récentes comme « jeune Loire » ou « Loire sauvage » renforcent la confusion. Sur un plan concret, le territoire est dépourvu de capitale susceptible de constituer un élément d'identification et de structuration. Seul Le Puy pourrait jouer ce rôle, mais la préfecture s'y refuse pour l'instant. Il faut dire qu'entre la cité et le Gerbier-de-Jonc, le fleuve est davantage traversé (par huit ponts seulement) que longé ; il n'y a ni routes en corniche au-dessus des gorges, ni signalisation commune pour inviter à une remontée ou à une descente de son cours. Finalement, la vallée apparaît encaissée entre des espaces, surtout agricoles, qui s'ignorent largement (Devès à l'ouest, Mézenc à l'est, plateau ardéchois au sud), et dont les élus n'ont pas tous misé sur le développement touristique (Guibourdenche et al., 1997).

La reconnaissance identitaire et la « mise en patrimoine » ne se décrètent donc pas. Elles procèdent souvent d'une double épreuve. La première reste à l'échelle locale. Elle résulte d'un compromis entre acteurs locaux, traditions et innovations et l'on retrouve le paradoxe de projets de développement à la fois « enracinés » dans les ressources patrimoniales et tournés vers l'extérieur. La seconde contrainte renvoie à la confrontation entre ces ajustements locaux et les autres échelles « globales », hors de la région, dans le but par exemple de faire connaître les aménités et offres touristiques. Dès lors, comment organiser ce double processus ? Les deux

phases répondent-elles aux mêmes besoins, aux mêmes dynamiques d'acteurs locaux ? Face aux démarches de « marketing territoriale » qui fabriquent d'improbables identités locales, la question de la véracité scientifique ne doit-elle pas être posée, avec un examen des « points critiques patrimoniaux » évoqués par certains auteurs ?

C. Quelle coordination des acteurs ?

Les acteurs locaux sont au centre d'un processus complexe de coordinations ou de négociations. Les situations sont complexes et parfois émaillées de conflits d'intérêts qu'il importe de mieux connaître. Sur notre territoire, des partenaires aux compétences et représentations très diversifiées sont associés à une stratégie de valorisation patrimoniale et touristique, constituant des réseaux et une série d'espaces gigognes. La mobilisation de ces animateurs autour d'objets patrimoniaux identifiés comme leviers de développement, amène ces ressources à changer de statut. Elles deviennent enjeu de gestion, suscitent à la fois de nouveaux ayants-droits et des professionnels exclus. Dans tous les cas, il importe donc de concevoir et de mettre en place des outils de coopération et de gestion collective. Or, le tableau idyllique doit être nuancé. En fait, en dehors du dynamisme de nombreuses associations, les élus forment un groupe d'acteurs étonnamment disparate, à l'origine de comportements divergents. Or, dans le contexte de ces espaces fragiles et isolés, la personnalité des maires revêt une grande importance. Si certains font preuve d'un réel souci de développement touristique, d'autres apparaissent indifférents, voire hostiles et peu sensibles à l'ouverture. De là découle une situation géographique très contrastée à l'échelle locale, grevant lourdement l'hypothèse de l'émergence d'un territoire identifié. De la même façon, la société locale est souvent attentiste, pessimiste, marquée notamment par la faible implication des agriculteurs dans les questions touristiques, ce qui pose problème à la fois pour la prise en compte de l'accueil dans les politiques locales et pour la diffusion de la multifonctionnalité au sein des exploitations. Les initiatives privées sont rarement considérées comme des références : les réussites ne sont pas assez visibles ou en tout cas aléatoires, tandis que le fossé culturel entre les porteurs de ces initiatives et la population locale est trop grand et rencontre, semble-t-il, un sentiment de « désappropriation » de « leur » territoire par une partie des résidents. Un des enjeux pour la recherche est donc bien au final dans l'explicitation de ces dynamiques sociales et culturelles sous-jacentes.

L'exemple de la haute vallée de la Loire, située dans les confins fragiles de l'est du Massif central, confirme l'émergence de nouvelles conceptions du développement local fondées sur la valorisation du patrimoine, au sens de bien en propre, d'héritage transmis et spécifique. En privilégiant la logique de projet sur celle de territoire, ces stratégies renouvèlent profondément les échelles et les espaces de référence et permettent la réalisation d'initiatives multiples. Malgré les obstacles, de nouveaux partenariats naissent entre les territoires de projet, entre les villes et les campagnes, voire entre les régions européennes. Toutefois, les dynamiques à l'œuvre sont telles que les limites et les découpages territoriaux conçus pour l'émergence des initiatives et coïncidant parfois avec les espaces vécus, sont vite obsolètes et doivent être transgressés.

Références bibliographiques

- BOZON Pierre, 1961, *La vie rurale en Vivarais, Etude géographique*, Thèse, Valence, Imprimeries réunies, 642 p.
- BOZON Pierre, 1978, *L'Ardèche, la terre et les hommes du Vivarais*, Editions l'Hermès, Lyon, 256 p.
- CHARDONNET Jean, 1992, « L'aménagement de la Loire et de ses affluents. Les politiques d'aménagement. Perspectives actuelles », *Géographie et recherche*, n°84, pp. 3-124.
- CHEVALLIER Denis (Coord.), 2000, *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*, Editions Autrement, collection Mutations, n°194, 224 p.
- CHEVALLIER Denis, CHIVA Isac, DUBOST Françoise, 2000, « L'invention du patrimoine rural », *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*, Editions Autrement, collection Mutations, n°194, pp. 11-55.
- CROIX Nicole (Coord.), 1998, *Environnement et nature dans les campagnes. Nouvelles politiques, nouvelles pratiques ?*, Presses Universitaires de Rennes, 262 p.
- DEFIVE E, MERMET J.-Cl, RIEUTORT L., 2005, « L'autre pays des volcans : les paysages du Mézenc entre oubli et résurgence », *L'invention du paysage volcanique, Actes de colloque*, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 227-257.
- DE LA SOUDIERE Martin, 1995, « La Loire prend sa source... Le site du Mont Gerbier de Joncs en Ardèche », *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Claudie Voisenat (éd.), Paris, MSH (Ed.), pp. 76-87.
- DELFOSE Claire, 2003, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, Mémoire pour le diplôme d'HDR en géographie, Université de Lille 1, 2 volumes, 312 et 443 p.
- FEL A., 1962, *Les hautes terres du Massif central, Tradition paysanne et économie agricole*, Paris, PUF, 340 p.
- DE SAINTE MARIE Ch., VALCESCHINI E., 1996, « Les représentations de la qualité à travers les dispositifs juridiques », *La qualité dans l'agro-alimentaire*, Paris, INRA-SAD, pp. 26-33.
- GUIBOURDENCHE Henri, MARCOU Jean, 1997, *L'Ardèche et la Drôme, Activités, territoires et politique*, La Documentation Française, 243 p.
- JAMON Joseph, 1965-66, « Aménagement du massif du Mézenc et du haut de Loire », *Bull. de la Fédération Française d'Economie Montagnarde*, pp. 183-187.
- MERMET Jean-Claude, 2002, « Processus de patrimonialisation et développement local », *Montagnes Méditerranéennes*, n°15, 2002, pp. 117-121.
- MERMET Jean-Claude, 2003, « L'évergète, l'indigène, l'aborigène et l'autochtone ou l'imaginaire de la nuit du 4 août des Amis du Mézenc », *Revue d'Auvergne*, n°566, pp.173-181.
- MERMET Jean-Claude, 2004, « Patrimoine, tourisme et développement local dans le massif du Mézenc, une expérience d'association », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°81, pp. 41-45.
- RENARD Jean, 2000, « Les espaces flous entre agglomérations et pays : l'exemple de la Loire-Atlantique », *Cahiers Nantais*, pp. 5-14.
- RIEUTORT Laurent, 2004, « Du Mont Lozère au mont Mézenc : les aventures du bœuf de Pâques », *Les Cahiers du Mézenc*, pp. 17-30.